

Contre le chômage, la loi ?

Grand entretien avec J.-M. Belorgey



- Travailler dans les salles blanches.

- La protection sociale à la croisée des chemins.

- Des paysans en campagne.

AC! CONTINUE ENCORE PLUS FORT.

Le chômage n'en finit pas de progresser malgré la reprise. Toutes les politiques pour y répondre se révèlent sans grands effets. Ainsi, après la réussite de la marche contre le chômage (cf notre numéro précédent) AC! continue de vouloir retisser des liens entre les chômeurs et les salariés et de mener des actions ensemble pour en finir avec le chômage.

Dès sa création, AC! a voulu associer syndicats de salariés et associations de chômeurs mais aussi la Confédération Paysanne (voir p.) qui a pris une part très active aux marches nationales, des organisations étudiantes et de jeunesse, des organisations intervenant sur le terrain du logement et de l'exclusion, des associations du mouvement familial, et d'autres. AC! s'est affirmé comme porteur de multiples préoccupations, travaillant aux synthèses tout en respectant les identités de chaque mouvement.

Le samedi 24 et le dimanche 25 septembre 1994, environ 200 personnes ont participé, dans la Maison des Syndicats de Créteil, aux troisièmes rencontres nationales du mouvement "Agir Ensemble contre le chômage et les exclusions". Environ 90 collectifs locaux étaient représentés ainsi qu'une quinzaine d'associations et de syndicats. Ils ont définies des propositions de mobilisation commune et d'actions concrètes pour abolir le chômage et les exclusions.

Cela se fera surtout autour de la réduction du temps de travail et d'un autre partage des richesses pour des créations d'emploi partout où des besoins ne sont pas satisfaits, contre la précarité et le temps partiel imposé, contre les licenciements et le recours aux heures supplémentaires. L'année 1995 sera notamment marquée par des élections. AC! ne formulera aucune consigne de vote, ni ne présentera

de candidats mais le mouvement profitera de cette période pour mener une campagne d'interpellation active en présentant un projet de loi-cadre contre le chômage.

Le débat sur l'action pour les mois à venir a eu lieu dans l'ensemble des commissions du samedi après-midi. Pendant la Marche contre le Chômage et lors de la manifestation du 28 mai 1994 à Paris, des exigences fortes ont été posées. Pour les faire aboutir et donc coordonner les différentes initiatives prises par les collectifs locaux et les organisations, AC! a décidé d'organiser une journée nationale transports gratuits le 26 octobre 1994. En Ile-de-France, une pétition pour la carte orange gratuite circule. Plusieurs manifestations ont eu lieu le 19 octobre à la veille du conseil d'administration du Syndicat des transports parisiens. La coordination régionale de l'Ile-de-France a décidé de reconduire cette action tous les premiers de chaque mois dans les gares parisiennes.

AC! continuera de participer aux actions contre les expulsions et pour l'application du droit de réquisition. Les maires seront interpellés à cette occasion.

AC! proposera aux organisations syndicales de saisir en commun les directions Services et Compagnies des Eaux, EDF-GDF, La Poste, les Télécoms pour obtenir l'arrêt de toute coupure d'eau, de gaz, d'électricité, de téléphone.

Au début 95, AC! reprendra son action auprès de l'ANPE et des ASSEDIC sur la base d'une pétition nationale en faveur d'une refonte du système d'indemnisation du chômage afin d'assurer la couverture des jeunes et des précaires et de mettre fin à la dégressivité des allocations. AC! rencontrera le directeur général de

l'ANPE et les directeurs régionaux sur la base d'un sondage qui sera réalisé en novembre pour exiger le droit d'affichage pour les associations et organisations de chômeurs et un service public de qualité. Les opérations collecte des cartes d'actualisation seront généralisées, telles celles démarquées à Angers et reprises par les associations de chômeurs.

Enfin, AC! contactera des organisations et des associations proches (comme l'ADC en Suisse) dans l'ensemble des pays européens pour que 1996 soit une année d'actions européennes contre le chômage et les exclusions.

Une autre commission a débattu sur le fonctionnement d'AC! Deux options ont traversé le débat. La plus radicale préconisait de construire une organisation composée uniquement de collectifs locaux formés d'individus, les organisations se réclamant d'AC! quittant le mouvement pour se constituer en force de soutien. La seconde option, majoritaire, voulait garder à AC! son côté mouvement fédérant des réalités différentes (individus, organisations syndicales, associations,...). Les collectifs locaux ont demandé d'être plus écoutés et plus représentés. Ainsi, le nouveau mode d'organisation du "collectif national d'animation d'AC!" permet une fois par mois la présence régulière de représentants de collectifs des régions.

Maintenant AC! doit continuer à se développer progressivement par l'augmentation du nombre des collectifs locaux et par l'élargissement des forces qui s'y engagent. Un mouvement qui doit rester fédérateur, ouvert et dynamique pour réussir.

Patrick Akhimoff, René Seibel